



**REOUVERTURE DE L'ÉCOLE NOTRE JEANNE D'ARC Wimereux
A PARTIR DU 2 NOVEMBRE et MODIFIABLE JUSQU'AU 9
NOVEMBRE**

Chers parents,

Je vous présente par cette circulaire les modalités de retour en classe de vos enfants. Ces modalités ont légèrement évolué suite à la parution du protocole sanitaire du vendredi 30 octobre 2020. Nous avons essayé d'appliquer au mieux ces nouvelles directives.

Le principe est **celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise.**

Le plan de continuité pédagogique continuera à s'appliquer, notamment en cas de fermeture ponctuelle de classe, d'école ou d'établissement.

1. Information et formation :

✓ **Les enseignants, le personnel de service et la cheffe d'établissement ont été formés aux mesures barrières, aux règles de distanciation sociale et au port du masque** pour eux-mêmes et pour les enfants dont ils ont la charge. Un rappel des consignes sera effectué dès le retour en classe.

✓ Les parents auront à expliquer à leurs enfants les gestes barrières et le fait que le personnel portera un masque. Vous pourrez retrouver les différentes informations sur le site de l'école, dans l'onglet COVID19.

Mesures de l'établissement : une seule personne masquée par famille et respecter aux sorties une distanciation physique d'au moins un mètre.

2. Entrées et sorties de l'école

L'arrivée et la sortie de l'école sont organisées afin d'éviter le rassemblement des enfants et des parents à l'entrée des établissements scolaires.

Toutes les entrées se feront par le portillon de l'école, en respectant les distances.

Les sorties se feront par le grand portail.

L'ARRIVEE :

En raison du plan Vigipirate renforcé, aucun accueil échelonné n'est mis en place. Les enfants devront arriver entre 8h15 et 8h30 et 13h15-13h30.

Le portillon sera fermé de 7h30 jusqu'à 8h15. Pour entrer dans l'établissement, il vous faudra vous présenter par le biais de l'interphone, en déclarant votre identité. Isabelle ou moi-même vous ouvriront.

Mesures de l'établissement : Les enfants de primaires CP au CM 1 passeront par les toilettes de la cour pour se laver les mains avant d'entrer en classe. Les GS et CM2 utiliseront les toilettes du palier au 1^{er} étage. Les classes maternelles TPSPS et PSMS utiliseront les toilettes du rez-de-chaussée.

Les toilettes sur les paliers des 2eme et 3eme étages seront utilisées pour les demandes express et au retour des récréations pour certaines classes.

L'utilisation d'une solution ou gel hydro alcoolique est réservée aux adultes et interdite pour les enfants.

-Arrivée des enfants de maternelle dès 8h15.

Classe de GS : Les enfants de la classe de GS entreront par l'entrée habituelle. Les parents déposeront les enfants au bas de l'escalier.

TPS/PS et PS/MS : A ce jour, l'organisation reste inchangée à celle du début d'année. Des changements pourront être effectués en cours de période.

Les parents devront porter un masque et veilleront à respecter les distances sanitaires.

Les enfants des classes maternelles TPSPS et PSMS entreront par l'entrée habituelle, par la porte blanche qui donne vers la cour. Les parents déposeront RAPIDEMENT les enfants à la porte de la classe, après avoir accroché le manteau et effectué le passage aux toilettes.

-Arrivée de classe élémentaire dès 8h15.

Les parents des classes primaires ne rentreront ni le matin et ni à 13h20 dans l'établissement.

Ils déposeront leurs enfants au portillon. Après passage aux toilettes, les enfants se déplaceront de la manière suivante :

L'arrivée des CP se fera par l'escalier de la tour, de 8h15 à 8h30.

L'arrivée des CE1 se fera par l'escalier de secours, porte d'accès porte blanche sur le coté du bâtiment, de 8h15 à 8h30. Les enfants rentreront par le fond de la classe.

L'arrivée des CE2 se fera par l'escalier de la tour, de 8h15 à 8h30.

L'arrivée des CM1 se fera par l'escalier de secours, porte d'accès porte blanche sur le coté du bâtiment, de 8h15 à 8h30. Les enfants rentreront par le fond de la classe.

L'arrivée des CM2 se fera par l'accès habituel de 8h15 à 8h30.

Retour l'après-midi : les horaires restent inchangés. 13h15-13h30.

LES SORTIES

Les classes maternelles de 11h30 à 11h40.

Les parents de la classe de TPSPS se dirigeront vers la classe comme d'habitude vers le fond du jardin.

Les parents de la classe de MS se mettront en fil indienne, sur le « marquage étoile » en respectant les gestes barrières devant le petit préau. Une fois, l'enfant récupéré, aucun adulte ne devra rester dans la cour. Si un enfant de classe élémentaire est à reprendre, l'adulte ira attendre sous le préau avec l'enfant de maternelle en lui tenant par la main.

Les parents de GS attendront sous le préau à 11h30. En arrivant dans la cour, les élèves de grande section se placeront sur le « marquage nuage » le long du mur. Ils attendront que l'enseignante leur ait dit de rejoindre la personne qui le récupère. L'enfant se dirigera directement vers le grand portail où cette personne l'attendra. Si un aîné est en primaire, l'enfant de GS rejoindra cette personne sous le préau, jusqu'à l'arrivée de son aîné(e).

Les classes élémentaires sortiront de 11h30-11h45.

Les parents, grands-parents, assistante(s) maternelle(s) (**une personne par famille**) rentreront à partir de 11h30 par le portillon et iront attendre leur(s) enfant(s) sous le préau.

En arrivant dans la cour, les enfants attendront que l'enseignant leur ait dit de rejoindre la personne qui le récupère. L'enfant se dirigera directement vers le grand portail où cette personne l'attendra. Aucun enfant de classe élémentaire ne pourra se rendre sous le préau.

Pour les enfants qui rentrent seuls ou rejoignent un parent, la famille devra fournir une attestation.

Il sera demandé aux enfants de ne pas se regrouper sur le trottoir en attendant leurs parents, il faudra aussi éviter tout attroupement de parents à l'entrée de l'établissement scolaire.

Sortie des classes en fin de journée à partir de 16h45.

La garderie du soir EST MAINTENUE jusqu'à 18H00.

Le soir, après 17h, le portillon sera également fermé. Le processus sera le même que le matin pour entrer dans l'école pour récupérer vos enfants. Je vous demanderai de veiller à bien refermer cette porte, il en va de la sécurité de vos enfants et du personnel de l'école.

LE PORTILLON SERA FERME DE 17H00 à 18H00, il vous faudra vous présenter par le biais de l'interphone si vous voulez récupérer votre enfant avant 18h00.

Merci de respecter les horaires pour le bon fonctionnement du protocole.

3. Aménagement et entretien des établissements scolaires

L'établissement scolaire est aménagé de façon à ce que les conditions sanitaires soient réunies :

☞ Chaque élève, chaque membre du personnel de l'école est en mesure de **procéder à un lavage des mains** (eau, savon liquide, papier à usage unique) à l'arrivée en classe avant le début de la classe et à la fin des cours, avant et à la fin de chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées par des liquides biologiques.

☞ Des distributeurs de savons bactéricides et des essuie-mains à usage unique sont installés dans l'ensemble des sanitaires. (Mesures officielles)

☞ **Chaque salle de l'école (classes et salles annexes) dispose d'un lavabo avec matériel sanitaire** du type savon, essuie-mains à usage unique, mouchoirs à usage unique, poubelle, solution hydroalcoolique pour les adultes. **Dans les classes de CP au CM2, enfants et adultes doivent porter le masque.**

☞ **Un bionettoyage de l'établissement** (salles de classe mais aussi parties communes) en insistant sur les zones fréquemment touchées (poignées de porte, poignées de fenêtre, mains courantes d'escalier, interrupteurs) est réalisé **2 fois par jour avec les produits adéquates à 14h30 et 18h00.**

☞ **Un bionettoyage des blocs sanitaires est effectué à 18h00** en insistant sur les zones fréquemment touchées (poignées de porte, robinetterie, chasse d'eau)

☞ **Un nettoyage et une désinfection** sont effectués **le soir à 16h45 lors de la sortie des élèves** : désinfection des surfaces tables, chaises, outils. Les poubelles de chaque salle seront vidées et nettoyées chaque soir.

☞ Une aération des salles de classes est préconisée, en particulier lors des temps de pause (récréation, déjeuner), toutes les 2 heures et pendant 15 minutes.

4. Adaptation des règles de distanciation sociale en milieu scolaire

- ✓ A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe,

groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

- ✓ Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.
- ✓ Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. Tous les espaces peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...).
- ✓ Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

5. Stratégie visant à réduire le brassage des élèves dans les établissements scolaires

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau). Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier à l'école maternelle). Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible (notamment en Première, Terminale), la limitation du brassage s'applique par niveau. Cette limitation doit être pleinement opérationnelle au plus tard le 9 novembre 2020.

✓ Pour **se rendre et revenir de récréation**, chaque classe **sortira par l'accès qui lui sera attribué** afin que les élèves des 2 classes sur le même palier ne se croisent pas.

- ✓ **La circulation des élèves dans les bâtiments** : les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est recommandé d'attribuer une salle à chaque classe (en dehors des salles spécialisées et des ateliers).

LA CANTINE : Le protocole reste inchangé : l'espace réfectoire n'accueille que deux classes à la fois, séparé par un mètre de distanciation. Les chaises et tables sont nettoyées lorsque tous les enfants de la classe ont terminé de manger. La problématique est la gestion des enfants à la sortie de la cantine.

De 12h30 à 13h15, les enfants seront dans la cour sans possibilité de jouer comme avant le confinement. Lors des intempéries importantes et tempêtes, il est complexe d'organiser la surveillance des enfants en respectant la limitation de brassage et distanciation.

Le service de cantine du midi est **destiné aux familles dont les deux parents travaillent** sur site de l'entreprise. C'est pourquoi nous demandons aux parents en télétravail mais surtout aux parents qui ne travaillent pas de venir chercher leur enfant le midi.

LA RECREATION : Pour le jour de la rentrée, l'organisation des récréations de manière séparée n'est pas encore planifiée. Les temps de récréation seront adaptés à cette stratégie de non brassage des élèves.

6. Le rôle des parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

- ✓ Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.

- ✓ Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
 - ✓ De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.
 - ✓ Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.
 - ✓ L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire **après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.**
- ✓ Il est demandé d'éviter tout attroupement de parents à l'entrée de l'établissement scolaire.

RAPPEL :

-PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

-entrée par le portillon et se diriger vers la classe si maternelle ou sous le préau si primaire.

-sortie par le portail

-ne pas stationner dans la cour de l'école.

Mme TROLET, Cheffe d'établissement